

Procès-verbal de l'assemblée générale

du 31 mai 2018

Le CIL Toulon Nord-Est s'est réuni en assemblée générale ordinaire le 31 mai 2017 à 16h30 dans la salle du club des retraités de la Pivotte, avenue amiral Krantz à Toulon.

Cette AG a été suivie d'une rencontre avec les élus municipaux, qui fait l'objet d'un compte-rendu séparé.

1 Rapport moral 2017

Le président, Jacques Lenriot, a présenté le rapport moral.

Insistant sur un nouveau fonctionnement en rodage, il constate l'intégration sans difficulté de l'éco-quartier Font-Pré dans le périmètre du CIL. Mais il regrette que les activités du CIL n'aient pu être diversifiées cette année, contrairement à la volonté annoncée un an plus tôt, en raison de l'absence de volontaires pour s'y impliquer et de la mobilisation des membres du bureau sur d'autres sujets. Il lance donc un appel aux volontaires, autant pour intégrer le bureau que pour participer sous une autre forme à la vie de l'association. Enfin, il fait part d'une réflexion pour un travail sur des thèmes transverses, afin de faire des propositions globales à la mairie. L'intégration de l'éco-quartier et les questions de la circulation et de la voirie sont identifiés comme des thèmes privilégiés.

Le président remercie également les adhérents dont le nombre a, en 2017, significativement augmenté (de près de 50%).

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 Rapport d'activité 2017

Le rapport d'activité est présenté par le secrétaire, Jean-François PELLIARD, selon trois axes : l'amélioration du fonctionnement, le traitement des diverses affaires et la participation du bureau à des activités ou travaux.

2.1 Amélioration du fonctionnement

Constatant l'absence de réponse de la mairie à un certain nombre de nos demandes, nous souhaitons travailler plus efficacement. Nous nous en sommes ouverts dans un courrier

adressé au maire et notre président a été reçu par son adjointe Madame Feunteun. Nous souhaitons pouvoir établir officiellement des contacts directs avec les services opérationnels de la mairie, manière de procéder dont l'efficacité a pu être prouvée. Cette demande n'a pas été agréée.

Le site internet a encore été amélioré en 2017. Il est utilisé pour diffuser de l'information et peut servir à amorcer des échanges avec les adhérents. Sa faible utilisation à cette fin est regrettée. De la même manière, les responsables de secteurs, créés pour améliorer la proximité entre le bureau et les adhérents, sont peu sollicités.

2.2 Traitement de demandes ou situations particulières

Le secrétaire rappelle la diversité des affaires traitées : anomalies à corriger, services nouveaux à apporter ou anciens à faire évoluer, implication pour défendre les intérêts des habitants dans certains projets.

Il balaie également rapidement les affaires réglées ou suivies par le CIL, montrant des résultats très inégaux d'une affaire à l'autre. Si certains points sont traités, comme la réfection de l'avenue Donchéry par exemple, d'autres ont peu avancé voire n'ont pas reçu de réponse. Enfin quelques demandes ont été refusées, les refus ayant été motivés par la mairie même quand ils ne relevaient pas de sa responsabilité. A cette occasion et dans les discussions ultérieures, des différences d'appréciation sont relevées entre le bureau et les adhérents, différences dont le bureau tiendra compte en rouvrant certaines affaires closes.

2.3 Participation

Au-delà de ces actions et de l'information des adhérents à travers le site internet, le bureau du CIL a participé à ou organisé durant l'année 2017 plusieurs activités : la rencontre annuelle avec les élus, décorrélée en 2017 de l'assemblée générale, la visite de terrain avec les services municipaux, l'enquête publique sur l'élargissement de l'A57, les conseils d'administration et l'assemblée générale de la fédération des CIL de l'est toulonnais, l'assemblée générale de l'association de défense et de protection du Faron, les cérémonies du souvenir des jeunes de la cité de Beaulieu disparus pendant la deuxième guerre mondiale.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3 Rapport financier

Le rapport financier est présenté par la trésorière, Madeleine LANDI.

L'augmentation du nombre d'adhérents en 2017, associée à des efforts de maîtrise des dépenses, a permis de retrouver une situation plus favorable qu'en 2016. Cette situation devrait être maintenue grâce en particulier à l'augmentation du montant des cotisations en 2018, votée l'année dernière, même si le nombre de cotisants devait baisser.

Les membres présents donnent quitus à la trésorière, à l'unanimité.

4 Renouvellement partiel du conseil d'administration

Après avoir rappelé les règles définies par les statuts du CIL, le secrétaire présente la situation actuelle : 3 membres du conseil d'administration arrivent en fin de mandat par tirage au sort réalisé lors de la réunion du conseil d'administration d'avril 2018. Il s'agit de Jean-François PELLIARD, Madeleine LANDI et Odette PAOLI. Le CA dispose d'ores et déjà de suffisamment de membres pour fonctionner en conformité avec les statuts (7 membres pour un minimum fixé à 6). Il y a 5 places à pourvoir.

Les trois candidats sortants se représentent, ainsi que trois nouveaux candidats : monsieur

Jérémie WAGNER, monsieur Lionel MOUCHOT, monsieur Nicolas KOUTSEFF. Le CIL est donc confronté à une situation inédite où le nombre de candidats au CA est supérieur au nombre de places.

Constatant les difficultés habituelles à trouver des volontaires, difficultés rappelées dans le rapport moral ;

Constatant les conséquences négatives de ces difficultés sur les activités du CIL ;

Ayant consulté l'assemblée qui approuve à l'unanimité la démarche proposée ;

le bureau du CIL décide de procéder à l'élection de tous les candidats sans prendre en compte la limite maximale du nombre de membres du CA (c'est à dire qu'un candidat est élu s'il obtient plus de voix favorables que de voix défavorables). Il s'engage à identifier et mettre en œuvre une solution permettant de mettre en cohérence la situation du CA avec les statuts de l'association.

Il est donc ensuite procédé successivement à l'élection des 6 candidats. Madame PAOLI et messieurs PELLIARD, WAGNER, KOUTSEFF et MOUCHOT sont élus ou réélus à l'unanimité des voix. Madame LANDI est réélue à l'unanimité des voix moins celle de son mari, qui s'abstient.

Le conseil d'administration est donc à présent composé de :

- Monsieur Jacques LENRIOT, président
- Monsieur Pierre BONAL, vice-président
- Monsieur Robert LANDI, vice-président
- Madame Pierrette CORSETTI, secrétaire adjointe
- Madame Marie-Françoise TRICOT, trésorière adjointe
- Madame Evelyne BONAL
- Monsieur Jean-Pierre LABORDE
- Madame Odette PAOLI
- Monsieur Jean-François PELLIARD
- Madame Madeleine LANDI
- Monsieur Jérémie WAGNER
- Monsieur Nicolas KOUTSEFF
- Monsieur Lionel MOUCHOT

Les fonctions de secrétaire et de trésorier, vacantes, seront attribuées lors de la prochaine réunion du conseil d'administration.

5 Cotisations 2019

L'assemblée générale approuve à l'unanimité des membres présents, pour 2019, le maintien du montant de la cotisation annuelle à 8 €.

6 Orientations pour l'année à venir

Le bureau du CIL informe l'assemblée de ses intentions pour l'année à venir.

Le premier axe sera celui de la continuité en recherchant une plus grande efficacité dans le suivi et le traitement de nos demandes vers la mairie, avec la mise en œuvre de la logique des

affaires transverses sur les deux thèmes évoqués dans le rapport d'activité (intégration de l'éco-quartier et circulation et voirie), et enfin en améliorant le recueil de l'information. A cette occasion, il est signalé que de nombreux désagréments durent tout simplement parce qu'ils n'ont pas été signalés.

Le deuxième axe est celui du développement de la vie de quartier. Le nouveau quartier doit être une opportunité. Le peu de commerces dans nos rues est un constat regretté. Enfin si nos quartiers disposent d'un accès aisé au centre ville et à l'autoroute, ce qui est un atout, il est tout aussi aisé de s'en échapper et de les transformer en cités dortoirs. L'action du CIL doit contribuer à aller sur ce point dans la bonne direction.

7 Préoccupation des membres de l'assemblée générale

L'horaire retenu pour la rencontre avec les élus n'a pas permis de donner la parole aux adhérents en fin d'AG. Cependant, plusieurs questions ont été abordées librement après la présentation du rapport d'activité.

L'état de la chaussée et des trottoirs de l'avenue du sergent Gabriel Jourdan est déplorable. Le nettoyage est signalé comme étant peu fréquent. Enfin, l'élagage sur la partie de la rue qui longe le Saint-Joseph, qui relève de la mairie, n'est pas réalisé.

Malgré le rétablissement des panneaux indicateurs, le stade Léo Lagrange est toujours insuffisamment indiqué à partir de l'avenue Picot : il est fréquent que des cars ou autres véhicules se perdent dans les impasses proches de l'avenue de Font-Pré qui est elle le bon itinéraire à suivre.

La circulation sur la partie haute du chemin de Terre-Rouge est dangereuse pour les piétons. La limitation de vitesse à 30 km/h est par ailleurs peu respectée et un panneau est caché par des feuillages.

En amont de l'AG, un adhérent, excusé, signale la faible fréquence et le caractère aléatoire du nettoyage de certaines rues (secteur Saint-Joseph – La Bourdonnais – Commandant Guyon). Ces mêmes rues, en particulier la rue du commandant Guyon, sont en mauvais état.

8 Points divers

La prochaine opération de grand nettoyage est annoncée pour le lundi 2 juillet à partir de 8h45. Les particuliers voulant se débarrasser d'encombrants devront les sortir sur la rue la veille au soir.

9 Conclusion

L'assemblée générale se termine à 17h30.

Fait à Toulon le 13 juin 2018

Le président, Jacques LENRIOT

Le secrétaire, Jean-François PELLIARD

